



Info-Alerte n° 2161 du 4 juin 2020



Comment lire une promesse publicitaire de WILLEMSE ?

Willemse
AU CŒUR DE VOTRE JARDIN

Prix à remettre : **7800,00€**

Concerne : **Un Unique Gagnant**

Conformément au règlement, pour autant que votre numéro soit désigné gagnant, voici ce que nous vous annonçons :

**M. , c'est officiel :
l'huissier de justice a procédé au tirage et
c'est bien vous qui empoechez
la somme de 7.800,00 € !**

En voici la preuve !

Voici comment s'établirait alors le procès-verbal de l'huissier de justice :

**PROCÈS-VERBAL
TIRAGE DES 7.800,00 €**

Nom du gagnant :
N° personnel :
Statut : **UNIQUE GAGNANT**

Je soussigné, Maître Millois, huissier de justice, atteste par la présente avoir procédé au tirage au sort qui confirme l'identité de l'unique gagnant du prix de 7.800,00 €.

Votre prix vous sera remis sous la forme de votre choix :
7.800,00 € en une fois ou 12 chèques de 650,00 €.

Le document que vous avez reçu indique que le prix à remettre est de 7800 €, qu'il concerne un unique gagnant, et que, c'est officiel, c'est bien vous qui empoechez la somme de 7800 €.

Avant de fêter l'évènement, mieux vaut lire l'analyse du Réseau anti-arnaques.

D'une part toutes les affirmations précédentes sont liées à une clause peu lisible : « Conformément au règlement, pour autant que votre numéro soit désigné gagnant, voici ce que nous annoncerons ».

D'autre part le document « procès-verbal » qui est présenté constitue un spécimen. Pour preuve la formulation : « Voici comment s'établirait le procès-verbal de l'huissier de justice ».

Vous estimez que **WILLEMSE** abuse de votre confiance ? Sanctionnez-le immédiatement en demandant votre radiation du fichier clients, ou en faisant retour des plis publicitaires (*« refusé-retour à l'envoyeur »*).

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)